

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 février 2020

SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2687)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 477

présenté par
Mme Ressiguier

ARTICLE PREMIER

Compléter l'alinéa 4 par les deux phrases suivantes :

« Ces moyens et modalités n'auront pas pour effet la diminution des pensions ni l'augmentation de l'âge de départ à la retraite. Les seuls leviers qui pourront être utilisés seront une augmentation des cotisations, des salaires, du taux d'emploi, de la réduction des inégalités dans l'emploi ou une contribution fléchée des revenus du capital. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

En figeant la valeur des pensions qui seront versées dans le PIB, et en refusant que la conférence de financement puisse envisager l'examen d'autres sources de recettes que la hausse de l'âge de départ et la baisse des pensions, le Gouvernement prend comme décision d'occulter des modalités de financement sérieuses : notamment la hausse des cotisations, nécessitant une hausse des salaires, la mise en place de réelles politiques de réduction des inégalités, un fléchage de la contribution du capital.

Depuis plusieurs dizaines d'années, la redistribution des richesses a largement diminué. La contrainte économique, qui pèse aujourd'hui sur le service public, sur le bien commun, les efforts qui sont demandés à la population, est-ce que les plus riches sont prêts à les fournir ? Nous allons avoir besoin de réduire considérablement nos dépenses en énergie. Les riches vont-ils accepter ce type de contrainte ?

Mais la classe supérieure devrait renoncer à sa mobilité. Et les ultra-riches à leur mode de vie tout entier, à leurs jets, à leurs yachts, à leurs villas, à leur folie des grandeurs. Cette « austérité », qu'ils prônent volontiers pour nos hôpitaux, pour nos crèches, pour nos retraites, elle s'appliquerait à eux en premier lieu, avec de sévères coupes dans leur budget carbone. Croyez-vous qu'ils soient prêts, d'eux-mêmes, à ces sacrifices ?

Il nous semble qu'au contraire, pour ne pas avoir à partager les « « efforts » » qui sont demandés au plus grand nombre, la sécession des plus riches a commencé. Ce fut une sécession de leur revenu, d'abord : « « Les 26 personnes les plus riches détiennent autant d'argent que la moitié la plus pauvre de l'humanité, selon Oxfam. Leur fortune a augmenté de 2,5 milliards par jour. » » Et dans notre pays, « « le constat saute aux yeux : le patrimoine des ultra-riches, en France, a considérablement progressé depuis deux décennies. » » C'est « « le news de l'économie » », Challenges, qui « « constate » » : « « La valeur des 500 fortunes, passée de 80 à 570 milliards, a été multipliée par sept ! Des chiffres qui témoignent du formidable essor des entreprises au bénéfice de leurs actionnaires. Cette prospérité de l'élite des fortunes contraste avec le sort du reste de la population : le patrimoine médian des Français, lui, a stagné depuis 1996. Les '500', qui ne comptaient que pour l'équivalent de 6 % du PIB en 1996, pèsent aujourd'hui 25 % ! » » Ces 25 %, c'était dans l'édition 2017. 30 % dans la 2018...

Une sécession fiscale, ensuite : les plus grandes fortunes, les grandes firmes, optimisent comme elles respirent, elles panamisent, elles maîtrisent, elles défiscalisent comme Monsieur Jourdain faisait de la prose, presque sans le savoir, tant c'est une pratique commune au milieu. Et les champions de l'évasion, les Google, Apple, Facebook, Amazon, Uber, IBM, sont invités à l'Élysée, avec tous les honneurs de la République. Pour eux, la France se fait « « paradis fiscal » », comme s'enthousiasme Xavier Niel. Doit-on y voir un paradoxe ? Gagner des millions, des milliards, et en plus échapper à l'impôt ! Au contraire, ça va de pair : ce sont les deux facettes d'une même rupture, ces « « premiers de cordée » » ne partagent plus le sort commun. Dans leur fulgurante ascension, ils ont coupé la corde : ils ne tirent plus rien, ils se sont tirés...

Une sécession qui s'était faite physique, déjà, géographique, avec des ghettos du gotha, avec des places fortes barricadées, verrouillées, digicodées, vigillées, sécurisées. Pour Bernard Arnault, c'est un château à Clairefontaine, sa super-villa à Saint-Tropez, son hôtel de luxe à Courchevelle, son hôtel particulier à Paris, son immeuble à New-York, son île privée dans le Pacifique (où il passe ses réveillons), éloigné, toujours, des lieux où se fait sa richesse, de ses sous-traitants en cascade, en Pologne, en Roumanie, en Inde, à Madagascar, ces travailleurs qu'il ne voit plus et qui ne le voient plus.

Nous assistons aujourd'hui à une sécession écologique : Les traders achètent des maisons en Scandinavie, à cause du réchauffement : c'est là-bas que le climat sera le plus clément, paraît-il. « « Cap au nord ! A la Silicon Valley, on opte pour l'inverse : cap au sud ! Ils sont des centaines de champions des new-techs, de » » futurologues « « branchés, à chercher refuge en Nouvelle-Zélande, à racheter des terres là-bas, des propriétés entières, des fermes avec piste d'atterrissage. » » Il n'y a pas de meilleur endroit pour se mettre à l'abri de l'apocalypse. « « Le naufrage planétaire, eux comptent bien y échapper. Quitte, pourquoi pas, à migrer vers Mars, comme l'imaginent les milliardaires Jeff Bezos (Amazon), Richard Branson (Virgin), Elon Musk (SpaceX).

La capitalisation de leurs pensions de retraite, encouragée par le Gouvernement va dans cette même logique : la sécession sociale des riches, encouragés par ce Gouvernement à ne plus participer - ni même recevoir - du système collectif. Notez tout de même que les exilé-es pour raison fiscale au Portugal reviennent profiter de l'hôpital public français quand cela s'avère nécessaire. Notre système - pour le moment universel - est précieux.